

TRIBUNE

OUVRIERE

Journal publié par un groupe
d'ouvriers de la Régie Renault

Novembre 1959

Numéro 60

AU DEPARTEMENT I4,
LA LUTTE POUR LES SALAIRES

Le 30 Octobre, les régleurs de l'atelier I4.46 ont été appelés dans le bureau du chef de département. Voici succinctement ce que ce dernier leur a déclaré :

"Je vous ai fait venir pour vous entretenir de la nouvelle organisation du travail. Nous commençons par l'atelier des bielles qui sera le pionnier de cette nouvelle organisation. Nous vous donnerons pour commencer une augmentation de 7,80 de l'heure ce qui vous fera un salaire égal à celui d'un chef d'équipe 1er échelon. A partir de la deuxième quinzaine de novembre vous irez au cours deux fois par semaine à seule fin de vous perfectionner. Ainsi nous vous donnons une chance qui pourra vous permettre de vous élever dans la hiérarchie car à partir de maintenant nous supprimons les chefs d'équipe et ce sera vous en quelque sorte qui remplirez ces fonctions. De ce côté je ne pense pas que vous aurez des ennuis avec le personnel.... nous avons éliminé les éléments indésirables, toutefois, si certains venaient à vous manquer de respect il ne faudrait pas hésiter à nous le dire et nous ferions le nécessaire".

Bien entendu, chacun de nous comprendra ce que cela veut dire. Mais tout d'abord ce que dit monsieur FORTIER n'est pas vrai et il le sait parfaitement car lorsqu'il dit aux régleurs qu'ils auront la paye d'un chef d'équipe il les trompe. En effet, le coefficient des régleurs reste le même et ils n'auront pas droit aux avantages accordés aux chefs d'équipes (prima, etc...) Et puis 7,80 fr de plus par heure cela fait à peu près 780 francs de plus par quinzaine. Donc, pour 780 francs il leur demande de faire les mouchards parce qu'il sait très bien que les ouvriers sont copains avec les régleurs et qu'ils échangent entre eux des confidences sur les combines du travail et rendent ces derniers complices de leurs systèmes. Si les régleurs acceptaient pour ce prix de trahir les ouvriers évidemment la direction ferait une bonne affaire. Mais là Monsieur FORTIER fait un mauvais calcul car très rares seront les régleurs qui se livreront à cette saloperie.

Cette décision a eu pour effet au contraire de mécontenter les ouvriers du département. Le lundi 2 Novembre les ouvriers des ateliers des bielles après s'être consultés entre eux, ont débrayé et sont allés tous ensemble au bureau du chef d'atelier demander une augmentation de salaire de 15 francs de l'heure. Puis le lendemain ce fut une délégation de l'atelier des vilebrequins et aussi une délégation de la chaîne de montage des moteurs. Tout le monde a expliqué au chef de département ce qu'il savait peut-être déjà : que l'augmentation des cadences actuellement n'était pas compensée par une augmentation proportionnelle des salaires. Dans certains coins on demande une augmentation des cadences d'un sixième pour trois francs de l'heure.

Le vendredi 6 Novembre un tract C.G.T.-C.F.T.C. nous demandait de débrayer à 9 h.30 pour aller en délégation présenter nos revendications c'est-à-dire 25 francs de l'heure, diminution des cadences, etc... Le débrayage a été un succès total et la plupart des travailleurs sont allés appuyer une large délégation à la direction. C'est Monsieur GAMBART qui a été chargé de répondre aux revendications et sa réponse a été nette : La Régie ne peut pas payer. Elle investit en ce moment dans de nouvelles usines et les bénéficiaires sont

.../...

eu près inexistants, 2 % d'après Monsieur GAMBART.

Ici nous n'avons pas à savoir si la Régie fait OUI ou NON des bénéfiques et en tout cas il n'est pas question pour les travailleurs d'avaliser la politique des investissements qui est sans fin et qui ne sert qu'à une chose : rebâtir d'autres usines pour employer d'autres ouvriers que l'on exploitera encore au nom des nouveaux investissements.

Les faits en sont là. Les ouvriers du département I4 ne sont pas décidés à laisser passer leurs revendications dans les oubliettes. Ils savent dès maintenant que ces revendications ne peuvent pas être accordées à eux seuls et ils savent qu'en se battant contre les cadences ils défendent directement leur propre condition de travail tandis que l'augmentation générale des salaires est un problème général qui intéresse tous les travailleurs de la Régie.

Bien que représentant un secteur-clé de l'usine, le département I4 ne pourra à lui seul obtenir ces revendications sans le soutien des autres départements de l'usine. Ils devront, eux aussi, manifester auprès de la direction leur mécontentement en vue de préparer une action plus large dans toute la Régie.

DES A PRESENT IL FAUT QUE TOUT LE MONDE SACHE DANS L'USINE QUE LES TRAVAILLEURS DU DEPARTEMENT I4 SONT DECIDES A SE BATTRE.

LES BENEFICES DES CADENCES

Au département I4 dans un atelier un O.S. qui faisait 125 pièces devra en produire maintenant 146 ; en compensation il recevra une augmentation de salaire de 3 francs de l'heure.

Auparavant pour les 125 pièces produites à l'heure il recevait 278 francs soit :

$$\frac{278}{125} = 2,22 \text{ Fr par pièce}$$
, or, les 21 pièces supplémentaires à produire dans l'heure ne lui seront payées que 3 francs, ce qui revient à :

$$\frac{21}{3} = 0,14 \text{ Fr par pièce.}$$

On peut encore faire un autre calcul. L'O.S. gagnait 278 francs pour 125 pièces à l'heure, il gagnait donc 2,22 Fr par pièce et maintenant il va gagner $278 + 3 = 281$ Fr pour 146 pièces soit :

$$\frac{281}{146} = 1,93 \text{ Fr par pièce.}$$

L'O.S. a eu donc une diminution de salaire. On pourrait la chiffrer ainsi : il devrait gagner avec le même tarif : $2,22 \text{ Fr} \times 146 = 324,12$ et il ne gagnera que 281 francs. C'est comme si son salaire lui était diminué de 43,21 francs.

C'est ce que la REGIE RENAULT et le gouvernement appellent "intéresser les ouvriers à la production"!

La Sidérurgie américaine est en grève depuis trois mois ; voilà une nouvelle qui peut nous laisser rêveurs. Les commentaires ne manquent pas : "Tu as vu les Américains, ils ne font pas les choses à moitié, eux !" - "Evidemment ! Quand ils sont en grève, ils sont payés", - "Et puis les Américains gagnent bien leur vie !".

La C.F.T.C. dans un tracté récent, relance l'idée d'une caisse de secours en cas de grève. Ce n'est qu'un début, il n'est évidemment pas question de toucher les mêmes indemnités que les Américains. Pour une cotisation de 50 francs par mois les ouvriers bénéficieraient d'une aide de 300 francs par jour de grève. En Amérique on fait les choses en grand ! Et ça commence dès l'arrivée à l'usine ! Les syndicats américains sont très puissants. Ils contrôlent bien souvent l'embauche et font entrer dans la place les gens syndiqués chez eux. Puis, la cotisation est automatiquement retenue sur le salaire ; cette cotisation est très importante = 1 journée de travail.

Les grands chefs des syndicats sont des messieurs qui sur le plan personnel n'ont rien à envier aux plus grands des capitalistes : train de vie fabuleux, revenus extraordinaires, etc... Oui les ouvriers américains touchent de gros salaires mais ce sont aussi des ouvriers combattifs. Oui, les ouvriers américains font des grèves de longue durée et ils reçoivent une appréciable indemnité journalière... mais pour cela, il faut qu'ils fassent les grèves ordonnées par leur syndicat et nous sommes bien placés, nous ici, pour savoir que les directives syndicales ne sont pas le reflet des préoccupations des travailleurs et ne tiennent souvent aucun compte de leurs revendications. Quand les ouvriers américains, ^{decident} eux-mêmes de faire grève, s'ils n'ont pas la bénédiction du syndicat ils font une "grève sauvage" et là, ils ne touchent rien.

La grève payée est une entrave supplémentaire à la combativité des travailleurs car elle doit épouser les directives syndicales et de plus elle tue les actes de solidarité ~~des ouvriers d'une entreprise à l'autre.~~ En 1936, à une époque où il n'y avait ni cantine ni oeuvres sociales, la solidarité fut une des causes principales qui apporta certaines victoires ; des sommes formidables furent collectées et redistribuées. Les unes après les autres les usines se joignirent au mouvement : le moral y était et cependant... elle n'était pas payée la grève de 36 ! Le jour où les ouvriers feront sagement les grèves payées des centrales syndicales, toute idée de combativité et d'initiative risquera, encore plus qu'aujourd'hui, de ne pas dépasser le domaine de l'espoir.

=====

UNE ETRANGE FOLIE

"Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie est l'amour du travail, la passion furibonde du travail jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu..."

Paul LAFARGUE "Le Droit à la Paresse".

Oui, l'étrange folie continue. 80 ans après que LAFARGUE a dénoncé cette maladie honteuse de la classe ouvrière elle sévit toujours parmi nous. Toutes les excuses sont bonnes pour faire des heures supplémentaires, pour faire du travail gratuit. Non seulement on voit des compagnons accepter de venir travailler le Samedi et même le Dimanche mais on en connaît qui vont se plaindre de ne pas se trouver parmi "les élus". Et quand la maîtrise dans son profond mépris pour les ouvriers vient solliciter le compagnon en lui disant que c'est une récompense de venir faire des heures alors certains ne se sentent plus de joie.

Pourquoi la direction pousse les ouvriers à "faire des heures" ?

Parce que les salaires sont bloqués et que les prix ne cessent de monter, parce qu'il n'y a que 2 solutions pour joindre les deux bouts : augmenter les salaires ou augmenter le nombre d'heures de travail.

.../...

La direction a choisi : pour certains, augmenter le nombre d'heures, elle y trouve ainsi de nombreux avantages :

- 1°) cela lui évite d'augmenter les salaires,
- 2°) cela dresse les ouvriers les uns contre les autres,
- 3°) les frais généraux sont les mêmes pour 40 ou 60 heures par semaine, donc nouveaux bénéficiaires.
- 4°) devant la faiblesse des ouvriers qui acceptent d'être réduits en esclavage cela lui permet d'augmenter le rythme du travail et de resserrer la discipline :
"si tu n'es pas sage tu ne viendras pas samedi !"

Le but de la direction c'est de nous habituer à travailler quand bon lui semble quand elle a besoin de nous pour remédier à sa propre pagaie à ce sujet on parle de nous mettre au chômage l'hiver et de nous faire travailler le samedi au Printemps.

Les prétextes de la maîtrise : Tous les prétextes sont bons : travail urgent et les pièces traînent ensuite des mois entiers dans un coin. Retard dans la production : parce que les machines ne sont pas entretenues, parce qu'ils s'en foutent jusqu'au jour où nous devons payer leur incapacité ou leur négligence. Dans certains ateliers : pour éviter de faire équipe disent-ils ; alors qu'à chaque fois qu'il a fallu faire équipe ILS n'ont pas pris de gants, à l'A.O.C. par exemple. La maîtrise dit n'importe quoi quitte à dire le contraire le lendemain, car il faut entretenir une atmosphère de confusion pour maintenir les ouvriers dans la crainte du lendemain. Dans certains cas la maîtrise fait faire des heures pour justifier ses propres heures supplémentaires et comme celle-ci travaille moins que nous et gagne plus tout le profit est donc pour elle. De plus ils pourront se glorifier dans les réunions de "cadres" de leur capacité à faire "suer le bournous".

Les excuses des travailleurs : En principe nous travaillons pour vivre. En principe nous voudrions travailler le moins possible. "Faire des heures ou ne pas en faire" n'est qu'une question de principe pour très peu de gens. C'est un raisonnement que très peu de camarades appliquent jusqu'au bout, car chacun est prisonnier des besoins et nos besoins sont infinis. On veut mieux vivre alors on veut acheter ce que l'on croit devoir nous rendre la vie plus facile, plus heureuse. Et puis un jour on s'aperçoit ^{qu'} pour arriver à cela il faut "faire des heures" et qu'il n'est pas question de faire la grève. Ainsi, à partir d'une petite traite à payer c'est tout le genre de vie qui change. Le tout, c'est de savoir combien nous pouvons et voulons payer la satisfaction de nos besoins.

Les industriels doivent aussi vendre leur camelote et pour cela ils inventent les systèmes les plus variés, par exemple : on ne loue plus les logements on les vend et si mal construits qu'ils s'effondreront avant nous. Pour le reste il y a le crédit et le crédit c'est l'engrenage.

Il y a sans doute des individus que la nécessité a poussé à travailler le plus possible et qui maintenant ne peuvent plus se passer du travail : ce sont ceux qui vivent pour travailler, ceux qui s'ennuient à la maison, ceux qui ne savent rien faire d'autre que l'automate à l'usine peut-être parce que souvent ils n'ont pas appris à se libérer du travail pour enfin se sentir vivre.

Prenons garde de ne pas nous laisser couler vers ce même abrutissement.

TRIPUNE OUVRIERE COMBAT

- pour des salaires descents et l'incorporation des primes dans le salaire,
 - pour des revendications uniformes,
 - contre les grèves d'avertissement
 - pour l'action généralisée,
 - pour la direction des grèves par les travailleurs en propre,
 - pour que les délégués reçoivent les ordres des travailleurs
-

- 5 -
S O L I D A R I T E

Chez CHAUSSON à Asnières. Ateliers d'outillage, équipe 1800 : 90 hommes. Le Vendredi 16 Octobre on s'est mis en grève. Pourquoi ? Pour faire effacer la sanction prise par la direction contre l'un de nous. Voilà ce qu'il y a eu. Un copain, Ajusteur-Outilleur Metteur au point, travaillait sur une machine qui fabrique des tubes de radiateur. Il a commis une erreur dans le réglage de cette machine et celle-ci a débité des tubes mal façonnés. Cette faute d'inattention a entraîné une perte de 1.200.000 Fr et pour le punir de cela la direction lui a collé un avertissement et une semaine de mise à pied.

Contre cette sanction, nous, on s'est mis en grève. Nous avons estimé que ce n'était pas un principe de mettre un gars à pied et de lui donner un avertissement pour une faute valant 1.000.000, et même s'il avait tué pour 5.000.000 de francs de pièces cela aurait été la même chose. Un compagnon qui doit courir à droite et à gauche pour vérifier une machine, en modifier une autre et contrôler la fabrication d'une troisième, peut, effectivement, manquer un jour ou l'autre d'attention.

Le gars qui travaille ne sabote pas son boulot pour le plaisir et s'il lui arrive un accident dans ce genre-là, il n'a pas à être gendarmé pour ça. S'il fallait que la direction donne des mises à pied à tous les chefs qui croquent des millions en se trompant dans leur plan d'aménagement d'un atelier ou d'une machine et tout le gaspillage qui résulte des choses qui se font et qui ne servent jamais... on travaillerait souvent privés de notre "indispensable" maîtrise.

Sans discussion, sans courir chercher les délégués, spontanément nous nous sommes mis en grève pour exiger de la direction qu'elle efface cette sanction. Ce même Vendredi la maîtrise propose : "Reprenez le travail, on va réexaminer le cas". Nous on reste très méfiants : "Pas question on poursuit la grève..." On s'est arrangé pour que personne ne vienne travailler le Samedi pour réparer les machines qui se dérèglent souvent, et le lundi matin nous avons continué notre grève:

Alors le chef d'atelier essaye de nous amollir en nous appelant 6 par 6 dans son bureau ; mais à la première demi-douzaine de gars il comprend qu'il n'y a rien à faire : ni pris en tas ni pris séparément. Le malheureux en oublie ces cours de "Bonnes Relations" à entretenir avec les ouvriers et devant notre calme tenace il rentre dans une rage folle, gueule grossièrement et s'excite tout seul. Nous, on reste impassibles. On est au spectacle. Son numéro ne nous impressionne pas. Ce même jour la direction se dépêche de ramener la mise à pied à une journée mais laisse l'avertissement. Mais nous, nous trouvons cela insuffisant et la direction recule encore un peu et demande au gars de choisir : la journée dehors ou l'avertissement. Le copain choisit la journée de mise à pied et l'avertissement est déchiré.

Bien sûr ce n'est pas une victoire complète, c'est un compromis. Nous n'avons peut-être pas duré assez longtemps mais la direction a cédé sur l'essentiel et le chef d'atelier qui ne cache pas sa colère le sait bien.

CAMARADES ECRIVEZ-NOUS SUR LES PROBLEMES QUI VOUS INTERESSENT. N'HESITEZ PAS AUSSI A REDIGER DES ARTICLES SUR DES SUJETS QUI VOUS TIENNENT A COEUR.

DIFFUSEZ TRIBUNE OUVRIERE PARTOUT OU VOUS LE POURREZ. SOUTENEZ-NOUS DANS LA MESURE DE VOS MOYENS.

- 3 -

LES OUVRIERS AMERICAINS DE L'AUTOMOBILE CONTRE LA BUREAUCRATIE SYNDICALE

Le syndicat américain des ouvriers de l'automobile, U.A.W. (United Automobile Workers), dirigé par le tout-puissant Walter REUTHER, est en train de préparer son Congrès annuel. Pour REUTHER, ce Congrès ne devait être qu'une occasion de le plébisciter et de confirmer son pouvoir. Mais il y a des ouvriers de l'automobile qui ne l'entendent pas ainsi. Voici l'appel qui a été lancé par un groupe d'ouvriers de l'automobile de DETROIT en vue du Congrès :

" "En 1946, REUTHER a accédé à la présidence de l'U.A.W. et a dit qu'il allait
" faire des usines des endroits où les ouvriers pourraient vivre. Il a aussi
" dit que pour y parvenir, il fallait que tous les ouvriers dans l'usine
" devaient être syndiqués, pour qu'il n'y ait pas des francs-tireurs. Ainsi
" en 1950 il a réussi que les cotisations syndicales soient retenues sur la
" paie par la direction, et a fait de nous tous ses prisonniers".

" Depuis lors, à chaque négociation de la convention collective, il a graduellement
" annulé tous les droits que les ouvriers avaient essayé d'obtenir lorsqu'ils ont
" fondé le syndicat. Il a donné à la direction le droit exclusif de diriger la
" production. Il a mis hors-la-loi toute grève sur les conditions de travail et
" a réduit tout à ce qu'il appelle "une procédure de négociation". Le seul droit
" qu'ont maintenant les représentants du syndicat c'est de rester assis sagement
" et écouter ce que dit la direction. C'est ce qu'ils appellent "négociations
" collectives". Il a réduit les délégués en instruments de la direction dont
" la fonction est de transmettre aux ouvriers ce que la direction veut qu'ils
" fassent. Voyant ce déclin du syndicat, nous croyons que la seule chose que les
" ouvriers peuvent faire maintenant c'est de déclarer qu'à partir d'aujourd'hui
" ils lutteront pour les droits suivants :

- " 1°) Mettre hors la loi les "arbitres". Il n'y a pas d'arbitres impartiaux.
- " 2°) Toutes les réclamations sur les conditions locales de travail doivent être
" réglées sur le tas immédiatement ou dans un délai de 24 heures et non par
" des procédures qui commencent en mai et ne sont pas finies en décembre.
- " 3°) Les normes de travail dans chaque département doivent être déterminées par
" les gars de ce département. Ce que les gars décident comme étant le travail
" correct d'une journée, doit être défini comme tel et appuyé par le syndicat.
- " 4°) On doit interdire au syndicat le droit de tout accord avec la direction en
" dehors du domaine des salaires. Il faut rendre aux membres de la base le
" droit de régler toutes les réclamations concernant les conditions, la
" manière, le temps et la longueur du travail.
- " 5°, 6°, 7°) Tous les responsables et représentants du syndicat doivent être
" élus par scrutin de tous les membres du syndicat ; toutes décisions concer-
" nant les cotisations doivent être prises par le vote de tous les membres .
- " 8°) AUCUN POSTE DANS LE SYNDICAT, DU PRESIDENT JUSQU'AUX RESPONSABLES DE BASE,
" NE DOIT ETRE OCCUPE PAR LA MEME PERSONNE PLUS DE 2 ANS. Les RESPONSABLES
" DOIVENT CHANGER FREQUEMMENT. NOUS AVONS MAINTENANT TROP DE CHEFS EXPERI-
" MENTES, EXPERIMENTES POUR CE QUI EST DE NOUS MANIPULER ET DE FLIRTER AVEC
" LA DIRECTION."

PRENONS-EN DE LA GRAINE, NOUS ICI EN FRANCE !
